



**ACADÉMIE  
DE NANTES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Accompagnement  
au projet d'évaluation en établissement**

**Humanités, littérature, philosophie**

**Septembre 2021**

Anne Duhamel & Jean-François Frackowiak  
IA-IPR de Philosophie    IA-IPR de Lettres

# Modification des modalités d'évaluation des candidats du baccalauréat général

## • Modifications générales

Les ajustements de la réforme du baccalauréat ont conduit à des modifications des modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022. Celles-ci sont exposées dans la [note de service de la Dgesco du 29-07-2021 publié au BO n°30 du 29-07-2021](#) :

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>

La répartition entre le contrôle continu et les épreuves terminales est revue, le premier comptant pour 40% et les secondes pour 60% des résultats pris en compte pour l'obtention du baccalauréat.

Les 5% des notes de tous les bulletins sont abrogés ainsi que les épreuves communes de première.

Pour la spécialité *Humanités, littérature, philosophie*, les deux régimes existent selon que les élèves poursuivent ou non en terminale :

- ❖ Pour les élèves ne poursuivant pas en terminale : le contrôle continu prévaut pour la classe de première. Il est de coefficient 5 pour la session 2022, puis de 8 à compter de la session 2023 (ce qui concerne donc les élèves qui sont en Première en 2021-2022).
- ❖ Pour les élèves poursuivant en terminale : l'épreuve terminale prévaut, elle est coefficient 16.

- **L'épreuve terminale de spécialité**

L'épreuve de spécialité de terminale se déroulera au printemps 2022 avec des sujets nationaux.

Dans le cadre de l'épreuve, seul le programme limitatif suivant est évaluable :

### **Semestre 1**

Objet d'étude - La recherche de soi :

- « Les expressions de la sensibilité » ;
- « Les métamorphoses du moi ».

### **Semestre 2**

Objet d'étude - L'humanité en question :

- « Histoire et violence » ;
- « Les limites de l'humain ».

Les notions rencontrées en classe de première (cf. arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019) mais non approfondies en classe de terminale, doivent être connues et mobilisables. Elles ne peuvent cependant pas constituer un ressort essentiel du sujet.

## Les enjeux du contrôle continu et le projet d'évaluation en établissement

Pour les enseignements en contrôle continu (enseignements de tronc commun, spécialités de première non poursuivie et options), la moyenne des moyennes trimestrielles ou semestrielles de première et de terminale est prise en compte comme évaluation chiffrée annuelle pour le baccalauréat. En ce sens, elle est une évaluation certificatrice. Valant pour un examen national, il s'agit de s'assurer des conditions d'égalité des candidats.

Mais, au-delà de l'examen, le contrôle continu possède également un double enjeu :

- D'une part, un enjeu pédagogique en ce qu'il vient traduire l'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves, permettant à ces derniers et à leurs familles d'être informés de leur niveau de maîtrise et des pistes de progression. Il permet également aux professeurs de réguler et d'ajuster leurs pratiques pour accompagner leurs apprentissages.
- D'autre part, un enjeu d'orientation pour les élèves, puisqu'il est renseigné dans chaque bulletin, dans Parcoursup, puis dans le Livret scolaire.

C'est pourquoi le *Guide de l'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves dans le cadre de la réforme du lycée général et technologique* de l'Inspection générale porte sur l'évaluation de l'ensemble des enseignements, qu'ils soient évalués en contrôle continu pour le baccalauréat ou par épreuves terminales, ou même, pouvant englober le niveau de seconde: <https://eduscol.education.fr/2688/nouveau-lycee-general-et-technologique-guide-de-l-evaluation>

La définition d'un projet d'évaluation par établissement, validé par le conseil pédagogique et présenté au conseil d'administration, doit être élaboré par l'ensemble des équipes pédagogiques sous la responsabilité du chef d'établissement et avec l'appui des corps d'inspection. Au sein de chaque équipe en charge d'un enseignement, il s'agit de s'accorder sur un cadre évaluatif commun pour le contrôle continu.

## L'évaluation en spécialité Humanités

Rappelons quelques évidences : l'évaluation désigne toujours en première intention l'acte du professeur d'estimer, d'apprécier, de mesurer le niveau de maîtrise des capacités et des connaissances du travail d'un élève à un moment de son apprentissage, au regard d'un exercice particulier et de ses attendus.

En informant ce dernier, elle soutient son apprentissage, lui permettant de déterminer où sont ses acquis, et où et comment doivent porter ses efforts pour progresser. Ceci passe nécessairement par une appréciation, à savoir du discursif, qu'il soit oral ou écrit, noté ou non.

C'est pourquoi l'évaluation ne peut être pensée qu'à partir des apprentissages et des capacités visés, engagés par des exercices réguliers et variés, dont le **livret scolaire** renseigne le niveau de maîtrise acquis des compétences par les élèves en fin d'année:

|  |                        |   |                |      |   |  |  |  |  |
|--|------------------------|---|----------------|------|---|--|--|--|--|
| <b>HUMANITÉS,<br/>LITTÉRATURE<br/>ET<br/>PHILOSOPHIE</b> | Moyennes               | Effectif<br>du groupe :                                 |                |      | Comprendre, analyser et interpréter<br>des œuvres, des textes et des idées        |  |  |  |  |
|  | 1 <sup>er</sup><br>tr. | Répartition des moyennes<br>annuelles individuelles (%) |                |      | Maîtriser des connaissances et une<br>culture littéraire et philosophique         |  |  |  |  |
|  | 2 <sup>e</sup><br>tr.  | < 8   | ≥ 8<br>et < 12 | ≥ 12 | Organiser sa pensée pour questionner<br>et argumenter avec justesse et efficacité |  |  |  |  |
|  | 3 <sup>e</sup><br>tr.  |   |                |      | S'exprimer à l'écrit de manière correcte,<br>claire et rigoureuse                 |  |  |  |  |
|  | an-<br>née             | Moyenne annuelle<br>du groupe :                         |                |      | S'exprimer à l'oral de manière correcte,<br>claire et rigoureuse                  |  |  |  |  |

L'enjeu du projet d'évaluation en établissement pour la spécialité est donc de proposer:

- ❖ Une évaluation régulière et diversifiée
- ❖ Une évaluation progressive, au service de la formation
- ❖ Une évaluation explicite

# Le projet d'évaluation en spécialité Humanités

## a) L'esprit de l'évaluation

Comme le précise la partie consacrée à la spécialité dans le Guide de l'évaluation, il s'agit bien :

- d'évaluer pour apprendre et construire des compétences
- de construire une progressivité au fil des deux années de spécialité, « non dans les exercices », mais « dans les attendus et les exigences » et donc « dans les critères d'évaluation, à faire évoluer au cours du cycle ».

## b) Un cadre commun

Préparant à une épreuve terminale, il importe que des écrits de type « question d'interprétation » et « question de réflexion » (ou « essai »), étayent la moyenne trimestrielle.

Toutefois, en cohérence avec les programmes et leurs objectifs, il importe de conserver un équilibre entre des exercices entraînant aux épreuves et des exercices très variés, ainsi qu'entre l'expression écrite et l'expression orale, la spécialité préparant les élèves spécifiquement au Grand oral. Cela rejoint la dimension pratique de cet enseignement.

Dans tous les cas, il faut veiller à ce « que l'approche chiffrée ne vienne pas supplanter l'explication et la justification qualitatives ».

**Aussi, les exercices correspondant aux épreuves ne peuvent représenter à eux seuls plus de 60% de la moyenne obtenue.**

**Afin de construire les apprentissages, sont attendus au moins trois notes d'écrit et une note d'oral par discipline et par trimestre ou semestre.**

## S'accorder sur un cadre d'évaluation en équipe d'enseignement

L'ensemble des programmes et des nombreux documents d'appui des groupes lettres et philosophie de l'Inspection générale publiés sur Éduscol peut nourrir de manière fructueuse les échanges en équipe d'enseignement afin de déterminer sur quelles évaluations significatives minimales l'ensemble s'accorde et s'engage pour base du contrôle continu.

Ceci permet aussi de construire un calendrier commun, où les différents apprentissages sont articulés, de manière à produire un parcours qui, s'il est différencié dans chaque discipline, est toutefois cohérent pour l'élève selon la logique de la bonne complémentarité. Il y a là une occasion de renforcer la coopération entre les lettres et la philosophie, et de rendre visibles cet enseignement et l'équipe qui le porte.

Il convient dans tous les cas que le projet d'évaluation de la discipline soit concis et clair de manière à ce que les élèves et les familles soient informés des évaluations qui fonderont la moyenne trimestrielle ou semestrielle. Par là, est instauré un cadre commun compréhensible et équitable, porté et garanti par l'équipe et l'établissement.